

FORMATION GESTION DES ACCIDENTS ET MÉTHODOLOGIE DE LEURS ANALYSES

OBJECTIFS

- Connaître principes généraux de la prévention
- Prendre conscience de ces responsabilités (civile, pénale)
- Comprendre l'impact des accidents au sein d'une entreprise
- Présentation d'outils de prévention et d'analyse des accidents et presque accidents
- Réaliser une analyse objective lors d'un accident ou d'un presque accident
- Proposer des mesures préventives adaptées
- Participer à l'élaboration de l'arbre des causes

PUBLIC

Chargés de sécurité et de prévention - Chefs d'établissements – Chefs d'équipes, personnels d'encadrement – Animateur SSE

Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription

QUALITÉS DE L'INTERVENANT

Formateur en prévention des risques professionnels

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retours d'expériences du formateur.

Présentation à l'aide de diaporama Power Point
Tour de tables, présentation d'exemples pratiques et vécus dans les entreprises (personnalisation possible des cas utilisés et présentés)

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation professionnelle

DURÉE

1 jour (7 heures) en présentiel
Possible en distanciel

TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation

info@a2seconseil.fr

Nous sommes à votre écoute pour toute demande d'accessibilité spécifique pour participer à la formation

PROGRAMME

MODULE 1 : GESTION DES ACCIDENTS (env. 1h) »

1. Sensibilisation aux 9 principes généraux de prévention

Code du Travail, Cadre légal, Règles et outils de l'entreprise (en cas de personnalisation du programme)

2. Responsabilités pénales / civiles (code du travail, code pénal)

3. Impact des accidents et maladie professionnelle dans l'entreprise

Coût direct, Coût indirect, Taux de cotisation

MODULE 2 : MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE DES ACCIDENTS – Etude des accidents et incidents – Cas pratique (env. 6h)

Méthode présentée : L'analyse par l'arbre des causes :

1. Recueillir les informations (les méthodes)

Faits, interprétations ou jugements de valeur

2. Organiser les informations recueillies

3. La méthode de l'arbre des causes

4. Les types de liaisons :

a) enchaînement

b) conjonction

c) disjonction

5. La construction de l'arbre des causes

6. Exercices (2 cas concrets de l'entreprise, ou organisme)

7. Evaluation : 1 cas concret proposé par le formateur